



Assemblée générale du samedi 20 novembre 2021

L'assemblée générale débute à 09h30.

Composition de l'Assemblée Générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

Mesdames Marie-Thérèse **JOLIET** et Claire **PORPHYRE**, ainsi que Messieurs Jean-Pierre **DELCHF** (*Président*), Michel **COLLARD** (*Trésorier général*), Salvatore **FARAONE**, Alain **GEURTEN**, José **NIVARLET** (*vice-président*), Bernard **SCHERPEREEL** (*Secrétaire général*) Pierre **THOMAS**, Jean-Pierre **VANHAELEN**

Excusée : Madame Isabelle DELRUE.

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Bruxelles-Brabant wallon (4 représentants/6)

Messieurs Claude **Dujardin**, Patrick **Gillard** (+ procuration de Fabien Muylaert), Laurent **Monsieur** (avec procuration de Jean-Louis Degreef) et Yves **Van Wallendael** (+ procuration de Yves Lamy).

Hainaut (7 représentants/8)

Madame Anne-Marie **Sferrazza** (avec procuration de André Dupont), Messieurs Fabrice **Appels**, Robert **Appels**, Michel **Fohal** (+ procuration de Catherine Grégoire), Pascal **Lecomte**, Jacques **Lecrivain** et Jean-Marie **Raquez**.

Liège (7 représentants/9)

Madame Sylvana **Cerrone** (plus procuration de Gilles Rigotti), Messieurs Marcel **Dardinne**, Claude **Germay** (plus procuration de Jean-Marie Bellefroid), Alain **Grignet**, Michel **Halin**, et Michel **Lejeune** et Jean-Pierre **Lerousseaux**.

Luxembourg (2 représentants/3)

Messieurs Jonathan **Sauvey** et Paul **Groos** (plus procuration de Philippe Leonard)

Namur (4 représentants/4)

Messieurs Philippe **Aigret**, Bernard **Delvigne** (avec procuration de Catherine Nicolas), Pascal **Henry** et Gérard **Trausch**.

Le président ouvre la séance à 9h30

Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, le secrétaire général cite la liste des personnes disparues depuis l'assemblée générale de juin :

Monsieur Hubert **COLLET** figure marquante du basket nivellois, ancien membre du CJ Bruxelles Brabant Wallon et ancien arbitre

Monsieur Vincent **LAPOULLE**, coach équipes jeunes de l'U.A.A.E. depuis 2016

Monsieur Alain **REIP**, ancien secrétaire et trésorier du comité et ancien membre du club de Welkenraedt, père de Stéphane et grand-père de Théo Reip

Monsieur **VAN LANTSCHOOT**, papa de Jan Van Lantschoot, président Basketball Belgium

Monsieur **CORBISIER**, papa de Martine Corbisier, secrétaire CP Liège

Monsieur Maxime **VANHEE**, joueur au RBC Morlanwelz

Monsieur Corrado **BETTI**, papa de Mr Roberto Betti, entraîneur au Spirou Basket Jeunes et grand-père de Lucas et Ricardo Bearzotti, joueurs à l'US Vieux Campinaire EBC.

Madame Mireille **DUBUISSON**, épouse de Mr Raymond Gillain, ancien délégué du BE Courcelles et du BBC Thiméon, maman de Yvon Gillain, ancien joueur du BE Courcelles et du BBC Thiméon et de Rose-Marie Gillain, ancienne joueuse et coach du CEP Fleurus, grand-mère de Pierre Thomas, arbitre régional, membre du CP Hainaut et du Conseil d'Administration de l'AWBB et d'Olivier Thomas, arbitre provincial

Monsieur André **CHATELAIN**, figure bien connue dans la région de Charleroi et actuellement coach au RBC Montagnard

Monsieur Christophe **VILAIN**, ancien secrétaire, ancien directeur technique de la JSLB Frameries et ancien arbitre provincial

Monsieur René **ALCALUZAC**, ancien arbitre provincial hennuyer

Monsieur Thibaut **GRÉGOIRE**, ancien joueur de SFX-Verviers

La maman de Jean-Marc **LOUPART**, arbitre provincial liégeois et grand-mère de l'ancien arbitre national Kévin Loupart

Monsieur Marcel **GRANDJEAN**, cheville ouvrière du RBC Alleur depuis 50 ans

Monsieur Daniel **SÉLERIN**, ancien arbitre provincial liégeois et ancien secrétaire de l'ALABB

Monsieur Yves **LUCAS**, bénévole dévoué et une des chevilles ouvrières du New BC Alsavin Belgrade et papa de Julien, coach au Royal Gallia BC Beez

Madame Pascaline **JEANMART**, épouse d'Éric Derenne, vice-président du RBC Rochefort.

Monsieur Guy **DE JAEGHERE**, papa d'Eddy, arbitre du BC Fraire-Philippeville.

Monsieur Charles **HOUART**, papa de Jean-Paul, arbitre national et ancien secrétaire du RBC Ciney et grand-père de Quentin, Steeve et Romain, joueurs du RBC Ciney.

Madame Rose-Marie **CAUDRON**, maman de Karim Benali, arbitre provincial namurois

Madame Paulette **DELBROUCK**, épouse d'Albert Lemy, maman de Thierry Lemy, arbitre et grand-mère de Remy Boxus coach au RBB Gembloux et Maxime et Gilles Lemy, joueurs à la RAS Mazy-Spy

Madame Fabienne **LUYCKFASSEEL**, épouse de monsieur Etienne Croon, comptable AWBB

Préambule

Jean-Pierre Delchef (président) : heureux de vous voir 'en vrai' après un certain nombre d'assemblées générales en distanciel. Selon les dispositions applicables depuis ce 20/11, nous avons la possibilité de nous réunir. Nous sommes moins de 50, donc aucun problème pour cela. Nous sommes dans les clous. Le port du masque n'est pas obligatoire puisque le contrôle du CST a eu lieu à l'entrée.

Cela signifie un certain retour à la normalité. Quand on a entendu que le Codeco annonçait de nouvelles mesures portant sur le sport, on a craint le pire. Mais le pire n'est pas d'actualité, on pourra poursuivre nos activités. Nous avons entamé la compétition et espérons la terminer sur le terrain.

En ce qui concerne les activités de 2022, il y a un calendrier sur lequel Raphaël Obsomer reviendra tout à l'heure. Le calendrier international est impressionnant. L'AWBB n'a pas attendu ces échéances pour avancer. L'implémentation de la feuille de match électronique constitue un progrès et on a pu, pour se faire, compter sur de nouvelles forces vices au sein du conseil d'administration. Il y a aussi l'application mobile, qui connaît un beau succès.

Le volet 2022 du plan programme 2021-2024 vous sera présenté par Raphaël tout à l'heure, comme chaque année. Il est normal que les représentants de nos clubs puissent prendre connaissance du travail effectué et de ce qui est présenté à l'ADEPS.

Nous saluons la présence de messieurs

- André Hancotte, procureur régional ;
- Alain Buchet, président du CJR ;
- Christophe Notelaers , président du comité provincial du Hainaut ;
- Jean-Pierre Mespouille, membre du département compétition de Basketball Belgium.

Contrôle des pouvoirs des parlementaires

Le quorum est atteint : majorité simple 16/30, majorité des 2/3 : 20/30.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 19 juin 2021

Jean-Pierre Delchef (président) : c'est maintenant une chose acquise, l'assemblée générale se doit d'approuver formellement le PV de la dernière assemblée. Vous avez reçu en son temps le projet, le secrétariat général n'a pas enregistré de modification. Donc nous vous demandons votre vote formel aujourd'hui.

Pas de questions

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	3	4	30
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité simple >16</i>					Résultat	OUI

3. Présentation du budget de l'année civile 2022

Jean-Pierre Delchef (président) : nous pouvons compter désormais sur l'expertise d'un trésorier général, Michel Collard mais aussi sur l'expertise d'un trésorier général adjoint

Michel Collard (trésorier général) : Le budget 2021 avait été élaboré avec une grande prudence étant donné l'incertitude, qui au mois de novembre dernier, régnait pour toute organisation sportive qui aurait lieu pendant l'année 2021.

Maintenant, nous pouvons considérer que notre approche budgétaire pour 2021 était la bonne. La compétition a repris au second semestre à tous les niveaux, tant au niveau national qu'international, y compris les Jeux Olympiques.

Pour ce qui concerne le budget 2022, nous avons opté pour une approche de fonctionnement normal de notre Association. L'avenir nous dira si notre approche est de nouveau la bonne.

Dans le budget 2022, les grands principes suivants ont guidé notre action :

- ❖ Maintien des budgets de fonctionnement des différents départements ;
- ❖ Ventilation des montants forfaitaires qui étaient auparavant alloués aux différents comptes analytiques de la Direction technique ; ceci sur recommandation de la commission financière ;
- ❖ Etablissement d'une provision pour une éventuelle organisation à l'occasion des 20 années d'existence de l'AWBB ;
- ❖ Intégration de budgets supérieurs BNT Lions et Cats en vue d'une année riche en compétitions internationales.
- ❖ Et un objectif budgétaire essentiel : l'équilibre du budget 2022.

Les charges s'élèvent à 2.525.423,00 €

Stabilité dans les charges des départements avec quelques ajustements par les responsables ;

Augmentation dans les subsides forfaitaires aux BNT Lions, Cats et jeunes ; l'année 2022 s'annonce particulièrement riche sur le plan international, tant européen que mondial ;

Établissements de provisions pour les 20 ans de l'AWBB ; Wheelchair Belgian Lions ; événements 3X3 et mini basket.

Les produits s'élèvent à 2.532.493,00 €

Ajustements dans les produits 1050. D'une part, certaines amendes ont été ajustées à la baisse et d'autre part, l'indexation prévue au PF10 appliquée.

Pour ce qui concerne les subsides, l'assurance du maintien des montants actuels est acquise.

Différents projets de la Direction Technique feront l'objet d'une subside de la Communauté Française ; n'ayant pas encore toutes les précisions à ce sujet, nous n'en avons pas tenu compte dans l'élaboration du budget.

Je remercie tous les membres du conseil d'administration, particulièrement Pierre Thomas, trésorier adjoint, qui apporte un regard nouveau sur les chiffres et sur la technique budgétaire, la Direction Technique et le président pour l'aide précieuse accordée pour l'établissement du budget.

Je remercie la commission financière pour les questions, remarques et avis. Dans notre approche de travail, nous avons tenu compte des remarques et propositions que la commission financière avait faites l'année dernière au sujet des montants forfaitaires de la direction technique.

J'ai répondu avec précision, honnêteté et force détails à toutes les questions des membres de la commission financière mais si vous avez encore l'une ou l'autre question sur le budget, je suis, avec Pierre, à votre disposition, pour les questions comptables et pour celles dépassant la gestion simple de l'Association, le président est là pour vous répondre.

Jean-Pierre Delchef (président) : avant toute discussion, il est de bon ton d'entendre le rapport de la commission financière

4. Rapport de la commission financière

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) :

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'administration,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,*

Depuis le début de la saison, nous avons accueilli dans notre commission deux nouveaux membres : Michel LEJEUNE présenté par la province de LIEGE et Bernard DELVIGNE, présenté par la province de NAMUR, qui a accepté d'assurer le secrétariat en remplacement de Philippe AIGRET. Nous voulons remercier ce dernier pour le travail effectué pendant de nombreuses années.

Nous n'oublions pas André SAMU décédé en 2020 et remplacé par Philippe LEONARD.

Au sujet de la forme du budget 2022, nous avons fait des remarques sur notre premier ressenti, qui a déçu le CA et le personnel. On avait vraiment l'impression qu'on a aligné des chiffres pour présenter un budget en équilibre (7.070 €). Des questions ont été présentées. Elles étaient, en grande partie, une analyse budgétaire plus professionnelle qu'associatives rédigées par notre secrétaire. C'est un manque de communication entre les membres de la commission qui est la cause de questions inappropriées. Notre ressenti négatif était, en outre, parce que plusieurs départements présentaient des budgets COPIER/COLLER depuis plusieurs années. Au sujet du canevas, nous avons demandé depuis 2018 d'ajouter un onglet avec une brève description des montants demandés et ceci pour éviter des questions. Malheureusement très peu de départements suivent notre demande.

Comme suite à la réunion avec le bureau du CA, nous avons reçu des apaisements. On nous a confirmé que le budget est établi sur la base d'une année normale d'activités. Après examen et réponses à nos questions, nous ne doutons plus du travail sur le budget qui est réaliste et cohérent et que l'équilibre résulte d'une analyse équilibrée et complète.

On a attiré aussi l'attention sur les montants des rubriques « FORFAITS ». Nous sommes heureux de recevoir maintenant les comptes analytiques concernant la DT et le fonctionnement du centre de formation. Mais il reste huit départements pour lesquels il est impossible de comparer. En effet, comment faire un rapprochement des comptes quand ces départements, avec un budget forfaitaire, présentes des chiffres réels emmêlés dans notre comptabilité.

Pourquoi s'évertuer à comptabiliser des montants analytiques qui ne servent à personne ? C'est pourquoi selon l'art PA49 bis, nous avons proposé de créer 8 comptes analytiques sans détail. Il suffirait d'imputer à ces comptes tous les mouvements sans en préciser la nature. Ce qui aurait pour conséquence :

- Gain de temps pour le département comptable de l'AWBB.*
- Comparaison plus facile des montants lors de l'analyse budgétaire des anciens comptes « FORFAITS »*
- Comparaison correcte des comptes analytiques de l'AWBB*

Le Trésorier général attire notre attention sur l'importance de conserver les comptes pour la justification au niveau du plan programme. Celui-ci étant important pour notre association.

Le Président du CA va encore se tourner vers BASKET BELGIUM pour que les responsables assurent la comptabilité de leurs départements en toute autonomie. Ce qui éviterait tous ces mouvements comptables qui nous ennuiant.

A défaut, il est proposé de d'organiser, en 2022, une réunion de travail afin de trouver une solution qui satisfasse tous les membres pour comparer valablement les comptes autant des budgets que des bilans. Le trésorier adjoint confirme qu'une possibilité doit exister pour le futur travail.

En conclusion, nous vous invitons à approuver ce budget 2022 dont le total des charges et des produits sont diminués de € 8000 par rapport au budget 2021, pour arriver à un boni de 7.070 €.

Merci.

Jean-Pierre Delchef (président) : y a-t-il des questions ? Les remarques relayées par les groupements parlementaires ont fait l'objet d'un examen approfondi et nous avons reçu confirmation que les réponses données étaient satisfaisantes.

Pas de question.

5. Publication du TTA applicable pour la saison 2021-2022

Jean-Pierre Delchef (président) : un certain nombre de décisions n'avait pas fait l'objet de vote sur le TTA. Il n'y a pas de nouvelle disposition. Le premier point est relatif à l'indemnité kilométrique. Ensuite, il y a la neutralisation de l'amende pour absence de licence de coach, confirmée par le conseil d'administration après discussion avec la commission législative. Enfin, l'indexation partielle pour les montants de la licence collective.

Gérard Trausch (Namur) : le PC33.b ne me semble pas correct. Le TTA affiche toujours les montants non neutralisés

Jean-Pierre Delchef (président) : la version sur le site est la bonne, désolée pour cette erreur.

6. Approbation du budget de l'année civile 2022

VOTES	6	8	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité simple >16					Résultat	OUI

7. Approbation des interprétations données par la commission législative (néant)

8. Admission, démission, radiation des clubs et des membres

Jean-Pierre Delchef (président) : nous avons le plaisir d'accueillir nouveau club dans la province de Liège, le BC Olne, matricule 2732

9. Interpellation et motion de confiance (néant)

10. Mise à jour des statuts

10.1. Propositions des modifications statutaires

Jean-Pierre Delchef (président) : le conseil d'administration, suivant la proposition du président de la commission informatique et suite à l'implémentation de la feuille de match électronique, a constaté qu'un certain nombre de questions n'avaient pas été résolues :

Dénomination du PC à utiliser : visité ou visiteur, quid en cas de dégât, panne, responsabilité de la communication des résultats, etc...

Après en avoir discuté, et suite à la prolongation de la période transitoire au niveau provincial jusque juin 2022, la suggestion du conseil d'administration est de retirer les propositions de modifications statutaires, de rédiger des instructions valables jusque fin de saison et de proposer en mars, de nouveaux textes.

10.2. Etat des lieux sur la réforme du règlement des indemnités de formation

Jean-Pierre Delchef (président) : une assemblée générale extraordinaire aura lieu en janvier 2022 afin de mettre en vigueur de nouvelles dispositions, ce qui permettra à nos clubs de préparer la saison 22-23 en connaissance de cause. Fabrice, veux-tu ajouter quelque chose ?

Fabrice Appels (Hainaut) : toutes les provinces sont au courant de ce qui est annoncé. Il y a encore beaucoup de boulot pour janvier donc il faudra sans doute accélérer un peu les choses.

11. Approbation des conventions et nominations faites par le conseil d'administration (néant)

12. Vœux constructifs des groupements parlementaires pour la promotion de la gestion de l'AWBB (PA47)

Jean-Pierre Delchef (président) : vous avez reçu le texte du Hainaut mais je laisse le soin au Hainaut de présenter leurs vœux constructifs

Michel Fohal (Hainaut) : vous avez reçu le texte et je m'en tiendrai à la lecture stricte de ce texte :

Les Parlementaires du Hainaut formulent un vœu constructif pour la promotion de la gestion de l'AWBB. Cela concerne l'aide qui peut et doit être apportée aux clubs en matière de la mise en conformité avec le Code des sociétés et associations des statuts de leur asbl.

Considérant que d'ici le 31/12/2023, tous les clubs de l'AWBB devront avoir modifié leurs statuts, Prenant en compte les difficultés et craintes exprimées par plusieurs clubs lors du webinaire du 28/10/2021, craintes que doivent rejoindre celles de beaucoup d'autres clubs,

Considérant que l'AWBB a déjà informé que des contrôles seront organisés pour s'assurer de la conformité des statuts des clubs au regard des dispositions légales,

Vu la quantité de travail que cela peut demander,

le groupement des Parlementaires du Hainaut propose qu'une personne (qui peut ne pas appartenir au CDA ou à l'un des groupements de parlementaires) soit mandatée par le CDA pour assurer, sous la responsabilité du CDA, une aide aux clubs qui en feront la demande, uniquement sur cette matière précise.

Cette personne serait par exemple à disposition des clubs, sous l'égide du département concerné, selon une périodicité à déterminer, pour examiner avec eux les questions qu'ils se posent, pour aider à se mettre en conformité, puis transmettre le dossier au département concerné qui prendra les décisions et répondra aux clubs. Cette personne pourrait également aider à la vérification ultérieure des statuts qui est annoncée par l'AWBB.

Jean-Pierre Delchef (président) :

Pour répondre à la demande du groupement des parlementaires du Hainaut, nous avons différentes options :

Option 1 : adaptation des statuts des clubs et adaptation des statuts de l'asbl AWBB, pour les clubs et selon le Code des Sociétés. A l'ASIF, 5 juristes peuvent donner une aide non négligeable en matière de révision des statuts, pour des tarifs abordables, auxquels il faut ajouter un déplacement éventuel.

Option 2 : travailler avec un bureau d'avocats. J'ai pris contact avec un bureau francophone. Mais évidemment, les tarifs sont largement supérieurs.

Option 3 : le conseil d'administration s'est engagé à transmettre un document type à tous les clubs qui leur permettront d'avoir à disposition ce qui doit être modifié dans leurs statuts.

Si avec l'ASIF, il faut payer pour 260 clubs, est ce à l'AWBB de supporter financièrement ces frais-là ?

Je prends un exemple récent, le BC Olne qui avait fait appel à une structure juridique pour l'élaboration de leurs statuts, le projet était partiellement erroné.

L'intervention de Michel Fohal est légitime, c'est entre autres pour cela que le webinaire avait été organisé afin d'attirer l'attention des clubs sur leurs obligations légales.

Pour les statuts de l'AWBB, il appartient au conseil d'administration de faire le travail. Il s'agira essentiellement d'adaptations qui n'engagent pas l'avenir politique de l'AWBB. Toute modification du ROI et de nos statuts doit passer par l'assemblée générale. Les modifications des statuts de l'asbl AWBB seront proposées en mars 2022.

Gérard Trausch (Namur) : : lundi, l'ASIF organise à Andenne une formation à 17h30

Jean-Pierre Delchef (président) : merci pour l'info

13. AWBB 2021-2024

Volet 2022 du Plan Programme 2024

Jean-Pierre Delchef (président) : nous avons le plaisir, l'honneur et l'avantage de compter sur la présence de Raphaël Obsomer. C'est toute la politique du sport de haut niveau qui va vous être présentée, c'est donc un sujet plus qu'important. Depuis que l'AWBB est reconnue, nous percevons un subside forfaitaire de fonctionnement qui porte sur le volet administratif de notre organisation et un subside pour le sport de haut niveau qui vise le volet sportif de nos activités (plan programme). Lors d'une récente réunion, nous avons été entendus par l'ADEPS qui a pu prendre connaissance de nos projets, poser ses questions avant d'arriver à la séance plénière qui lui permettra de valider le projet. Raphaël va vous présenter aujourd'hui le volet 2022 du plan programme.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : je vais vous présenter la seconde année du projet présenté l'année dernière. Ce projet est valable jusque 2024 mais aussi selon la demande de l'Adeps, jusque 2028. Au niveau du Plan Programme, pour bien réexpliquer tout cela, il y a deux grands aspects. Il y a la partie 'sport de haut niveau' qui comporte 3 axes principaux :

Axe 1. Formation sportive de base : détection de la fédération, qui représente la base de la pyramide de ce qu'une fédération doit faire. C'est un axe qui est obligatoire dans le plan programme mais qui depuis quelques années, n'est plus subventionné. Mais c'est un prérequis pour pouvoir rentrer un plan programme. Ces activités sportives de base sont des activités qui ont lieu au sein de la direction technique et des clubs.

Axe 2. Préparation au sport de haut niveau : de la détection provinciale jusqu'aux sélections nationales, U20 actuellement. Il s'agit de la préparation du futur sport de haut niveau.

Axe 3. Sport de haut niveau, qui concerne uniquement les équipes nationales seniors. Pour ce troisième axe, on n'évalue plus la partie structurelle mais uniquement les résultats.

Par rapport à ces 3 axes, il y a encore ce qu'on appelle le multi axes, puisqu'il faut mettre en place, une structure et une organisation qui sont communes aux 3 axes.

Nous avons choisi de mettre la plus grande partie du budget sur les axes 1 et 2 que sur l'axe 3 car si par malheur, les Cats ne faisaient pas de bons résultats, nous perdriions une bonne partie des subventions.

A côté de cela, il y a une deuxième partie du Plan Programme, qui concerne la formation des entraîneurs, également subsidiée. Mais malheureusement il n'y a pas encore de subsides pour la formation des arbitres.

Formation sportive de base, pour pouvoir établir nos projets de base, il est important de connaître le public de l'AWBB, auquel on s'adresse. Pour cela, j'établiss un tableau d'évolution de nos membres. C'est assez parlant car nous avons, au sein d'une même année, une variation de presque 10.000 membres. Début septembre, nous avions 40.000 membres, 48.000 deux mois après et depuis, ce nombre augmente un petit peu tous les jours.

Ca augmente dans toutes les provinces de 10, 15, parfois 50 membres par jour, dans deux catégories d'âge : les U14 et l'encadrement (50 ans ou plus).

Deux remarques sur ces chiffres : la chute au niveau des filles, à partir de 14 ans et chez les garçons, à partir de 16 ans. On va essayer d'analyser les chiffres au niveau des provinces pour voir comment ça se passe. Le premier ressenti est de se dire que les chiffres prouvent que le nombre d'affiliés ne diminue pas, malgré ce que l'on peut entendre ces derniers temps.

Les U21 représentent 53% de nos affiliés avec 29% de filles. Par rapport à d'autres fédérations, 29%, c'est un bon chiffre. Par contre, si on regarde la population générale, ce n'est pas assez.

Les U14 représentent 34% du total de nos membres.

Cette analyse là nous conforte dans les projets mis en place pour 2021-2028.

Le développement du baby basket a été lancé avec succès par Julien Marnegrave, plus de 40 clubs ont répondu présents. On va essayer de le structurer et le développer davantage l'année prochaine. La partie mini basket avec deux nouveaux projets qui se mettent en place, à savoir le challenge U12 et le 3X3, qui pourraient peut-être répondre aux besoins des filles et éviter la chute du nombre d'affiliations. Etant donné que la mixité s'arrête au U14, les filles pourraient peut-être continuer en 3X3 dans leur club s'il y a trop peu d'affiliées pour faire une équipe. Il faut voir avec le temps comment ça évolue.

Au niveau 3X3 il y a une grande demande de la part des joueurs donc des projets tant au niveau scolaire que fédéral, vont voir le jour.

Au niveau de la détection scolaire, nos projets sont prêts mais devons attendre que la situation sanitaire évolue favorablement. On envisage de lancer des formules de stages pour les futurs congés scolaires qui changeront pour 22-23. Nous devons être prêts à répondre à cette nouvelle situation.

Voilà pour l'axe 1, non subventionné.

Axe 2 : préparation au sport de haut niveau. De la détection régionale jusqu'aux équipes nationales jeunes. Il y a le centre de formation avec internes et externe (sélections régionales), les équipes nationales de jeunes. Il y a aussi le projet grandes tailles (un peu en pause pour le moment, puisque la détection se fait dans les écoles). On doit aussi préparer la réforme du rythme scolaire, solliciter nos jeunes une semaine sur deux durant les congés. De plus en plus de jeunes commencent à se diriger vers une carrière exclusivement basket et nous devons leur fournir des armes pour plus tard (cours à distance, études étalées pour ne pas sacrifier toutes les études).

Axe3 : sport de haut niveau : basé pour l'Adeps sur les résultats. Les Belgian Lions sont qualifiés pour le championnat d'Europe 2022 et Belgian Cats ont terminé troisièmes du championnat d'Europe cet été. Elles sont qualifiées pour le tournoi qualificatif pour la coupe du Monde 2022. Si ces dernières se qualifient, elles participeront au championnat du monde en Australie en septembre 2022. Elles ont aussi terminé 7ème aux Jeux Olympiques. Les Lions 3X3 ont terminé 4ème aux Jeux Olympiques et ont été éliminés au premier tour du championnat d'Europe. Les Cats 3X3 aussi éliminés au premier tour du CE. Pour ces les jeunes, la FIBA a fait des poules de 6 pays pour ceux qui voulaient participer, malgré la situation sanitaire. Au vu de l'augmentation des tarifs de cette année, on a choisi de ne pas faire de U18 mais on a regroupé les meilleurs U18 avec les U20.

Participation des jeunes AWBB dans ces équipes nationales : on garde la première affiliation comme référence (exemple : Pierre-Antoine Gillet, toujours considéré comme AWBB même s'il évolue à Oostende).

3x3 Lions et Cats : aucun joueur AWBB ne faisait partie de la sélection. Cela mérite une petite explication : au départ, ces deux équipes ne figuraient pas dans le Plan Programme de cette année. Avec la VBL, il avait été décidé conjointement de ne pas s'inscrire en 3X3 et se consacrer exclusivement au 5X5 pour cette olympiade ci. Et les critères de qualification FIBA n'étaient pas assez clairs pour nous. Nous avons été pris au dépourvu puisque le Championnat d'Europe 2020, qui devait clôturer la dernière olympiade et qui devait se dérouler à Anvers, a été annulé pour cause de covid. L'organisateur de ce championnat, Sportizon, a réclamé à la FIBA une compensation. Ils ont obtenu l'organisation du Championnat d'Europe en 2022. Et la BVL s'est dit qu'il fallait mettre une équipe en compétition : Team Antwerp. À cause des annulations successives dues au covid, plus aucun joueur AWBB n'était disponible, raison pour laquelle il n'y avait pas de joueurs francophones dans les équipes 3X3. Nous avons des réunions prévues dans les semaines qui viennent, pour s'accorder. Ce qui est sur la table du côté néerlandophone, c'est de continuer avec l'équipe hommes et d'arrêter avec les dames, après le championnat du Monde 2022. A discuter.

La Direction Technique voudrait parvenir à garder le nombre de joueurs AWBB en équipes nationales et parvenir à 50/50. La difficulté à cet âge-là, c'est le temps de jeu en club. Et ce n'est pas la faute des clubs, c'est la faute de la faible représentation des clubs en divisions nationales. Les jeunes néerlandophones, entre 16 et 20 ans, évoluent beaucoup plus à des niveaux intéressants que les jeunes AWBB. Comment pallier à cela ? C'est une chose que l'on doit étudier.

Dernier point, les priorités personnelles. Au niveau des Belgian Cats, elles ont toutes choisi de tout donner pour le basket à 18 ans. Beaucoup de francophones ne veulent pas tout sacrifier pour le basket, et continuent leurs études. Il faut aider les jeunes filles à gérer une double carrière. Parmi les joueuses néerlandophones, seules deux ont un diplôme d'études supérieures.

Programme 2022 : on aura l'été le plus chargé qu'on n'a jamais eu. Notamment 4 fenêtres de qualification pour les Belgian Lions, plus le championnat d'Europe qui a été reporté pour cause de covid.

Les Belgian Cats auront les matches de qualification pour la Coupe du Monde, la coupe de Monde en cas de qualification et une fenêtre de qualification pour le championnat d'Europe.

Lions et cats 3x3 : la coupe du Monde à Anvers, le championnat d'Europe et la fenêtre de qualification

Il y aura 6 Championnats d'Europe pour les équipes nationales de jeunes.

On travaille également pour les jeunes 3X3, sur un projet BeGold. On va le rentrer et on verra le résultat. Il n'y aura pas de participation si l'on n'est pas 100% subventionné.

Les jeux de la francophonie se dérouleront au Congo au mois de juillet mais les informations reçues jusqu'à maintenant ne sont pas très positives et pour le Wheelchair Lions, mais pour cela, je laisse la parole au président

Jean-Pierre Delchef (président) : concernant le Wheelchair, nous avons eu une première réunion jeudi avec la Ligue Handisport. En ce qui concerne les échéances internationales, le point a été abordé puisque, enfin, la BVL a réagi positivement à la demande de la gestion de l'équipe nationale. En 2018, l'AWBB avait pris sur elle de poursuivre les efforts pour relancer le basket en chaise. Ce fut un succès puisque l'équipe est montée de division C vers B et nous avons pris en charge l'organisation du championnat d'Europe en juin 2018.

En 2020 et 2021, il n'y a pas eu d'activités à cause de la situation sanitaire. Nous avons reçu le mois dernier une demande de la BVL pour relancer les activités de l'équipe nationale seniors mais aussi les U23. C'est pour l'instant toujours à l'état de projet mais des discussions avec la BVL sont prévues.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : multiaxes : projets transversaux en trois axes et qui nous permettent de faire fonctionner les axes de manière cohérente et conjointe.

Le projet optimisation et performance, c'est tout ce qui concerne la préparation physique, diététicien, kiné, médecin, psychologue.

Projet de vie : reconnaissance des jeunes et obtention de leur statut de jeune talent par l'ADEPS et qui les inscrit également dans ce double projet scolaire et universitaire

Enfin, le personnel de la direction technique, grâce à qui nous pouvons faire fonctionner tous ces projets.

Formation des entraîneurs : on voulait évaluer ce dossier-là. Parmi nos affiliés, nous avons des membres sportifs et des non sportifs. Nous avons 36000 sportifs, dont 27% de dames. Par contre, au niveau des non sportifs, on voit que pour les encadrements, la parité hommes-femmes est présente.

Gros déficit au niveau de la représentation féminine sur le plan des arbitres et des coaches (8% et 18%). Nous avons de gros efforts à faire à ce niveau-là.

Formation des entraîneurs : beaucoup de coaches se sont inscrits en 2020 et 2021 mais les formations n'ont pas pu être suivies à cause du covid. 50% des candidats sont inscrits en INI MAXI. Nous observons une petite chute au niveau EDU et grosse chute au niveau ENT. On essaie de recruter des professeurs d'éducation physique et des anciens joueurs pros pour suivre la formation entraîneur. Mais il y a peu de débouchés donc on doit travailler là-dessus. On va devoir compter sur 250 inscrits en 2022. Mais il faudra y ajouter tous ceux inscrits les années précédentes, qui n'ont pas pu suivre les formations ni présenter les examens. Il y aura de grosses sessions et il faudra décentraliser. Pour tous ces coaches-là, licences de coach stagiaires ont été prolongées et il n'y a eu aucune conséquence pour les clubs. A cela, il faut ajouter les examens (formations débutées en 2016 pour le niveau entraîneur et 2018, 2019, 2020 et 2021 pour les autres niveaux).

Une formation handi basket se fait maintenant en collaboration avec la LHF et une formation 3X3 est également prévue.

Au niveau du budget, nous dépendons en grande partie des subventions de l'Adeps. 635.000 euros sont prévus pour la partie 'sport de haut niveau' et 74.000 pour les entraîneurs. Nous recevons également une enveloppe supplémentaire, qui est dû aux montants non utilisés des autres fédérations.

Pour revenir à la formation des entraîneurs, plus de modules seront disponibles en distanciel, notamment tout ce qui regroupe la théorie. Les premiers modules seront présentés à l'ADEPS samedi prochain.

Je vous remercie pour votre attention.

Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon) : combien y a-t-il d'équipes inscrites au niveau de l'AWBB ? je voudrais aussi une précision par rapport au tableau avec les licences de coach.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : il ne s'agit pas du nombre de licences de coach mais des coaches repris comme tels dans la base de données.

Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon) : je vois 1438 coaches mais je constate autant d'amendes pour absence de licences techniques, je trouve ça un peu bizarre

Raphaël Obsomer (directeur technique) : à cela, il faut ajouter les stagiaires car tant que tu es en formation, tu n'es pas repris comme coach diplômé. Et Jean-Pierre Vanhaelen me dit que les statistiques sont biaisées car il y a plein de coaches qui ne sont pas actifs.

Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon) : peut-on avoir le nombre de licences techniques demandées ?

Pierre Thomas (conseil d'administration) : 1968

Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon) : personnes différentes ?

Pierre Thomas (conseil d'administration) : non. Il s'agit de licences demandées. Certains coaches ont plusieurs licences.

Jonathan Sauvey (Luxembourg) : est-il possible d'obtenir l'éclatement des affiliations par province ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : c'est prévu. C'est dans nos analyses actuelles et surtout pour la partie mini basket parce que ça ne fonctionne pas encore partout de la même manière

Jonathan Sauvey (Luxembourg) : et comment vérifier son statut sur la formation continuée ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : les points sont repris sur MyAwbb, mais jusqu'au 11 novembre seulement. La base de données doit encore être mise à jour.

Pascal Henry (Namur) : au niveau des joueurs, a-t-on des données comparatives avec les années précédentes et avec les autres fédérations de sport collectif ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : nous ne possédons pas les chiffres pour les autres fédérations. L'Adeps a les chiffres mais de manière globale, donc sans distinction entre sportifs et non sportifs. Concernant les autres pays, ce n'est pas possible car le fonctionnement est différent (beaucoup de joueurs ne sont pas affiliés à la fédération mais jouent en intra scolaire). Pour ce qui est des chiffres avec années précédentes, je dois attendre le mois de juin car comparer novembre avec juin, ce n'est pas concluant.

Pascal Henry (Namur) : obtenir les chiffres des autres fédérations seraient bien pour comparer nos actions. Ce n'est pas un secret d'état

Raphaël Obsomer (directeur technique) : non, mais toutes les fédérations ne sont pas informatisées au même niveau que nous. Ce qui est prévu, c'est de développer la partie des joueurs élites, qui nous permettra une étude longitudinale. Ça nous permettra de connaître le parcours d'un joueur qui a été détecté en sélection provinciale.

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : aura-t-on accès à la présentation dans le PV ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : oui

Gérard Trausch (Namur) : au niveau des équipes des jeunes, y a-t-il une évolution ? Et aussi la proportion des joueurs entre 18 et 21 ans qui sont alignés en équipes seniors

Raphaël Obsomer (directeur technique) : ce sera fait pour la prochaine fois

Michel Lejeune (Liège) : je constate une augmentation des affiliations en dessous de 14 ans et au-dessus de 50 ans ? n'est-ce pas la preuve qu'il faille de plus en plus de personnes affiliées pour suivre une équipe ? Ce qui implique des coûts plus élevés pour les clubs parce qu'ils ne s'affilient pas pour jouer, je pense. Donc, cela engendre de gros frais pour les clubs car ces personnes sont uniquement là pour encadrer. On en a besoin de plus en plus. Il y a peut-être une réflexion à avoir au niveau du conseil d'administration à ce sujet-là.

Jean-Pierre Delchef (président) : c'est noté

Claude Germay (Liège) : Plan Programme est-il un outil de la fédé pour recevoir des subsides ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : pour développer d'abord le sport de haut niveau, qui nous permet de solliciter les subsides.

Claude Germay (Liège) : ok, mais comment utiliser tout le travail fourni pour travailler avec les clubs ? S'il s'agit de subsides, une partie de cet argent peut-il être redistribué aux clubs ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : il y a pas mal d'informations données aux coaches lors des formations, sur le fonctionnement de la fédé. Niveau 1, on explique le fonctionnement provincial, niveau 2, on expliqué le fonctionnement régional et niveau 3, ils reçoivent les infos sur le fonctionnement national et international. On essaie de faire profiter au maximum les clubs, notamment le 11/11, lors de la journée des cadres. Reverser l'argent aux clubs n'est pas permis. On doit justifier l'argent que l'on reçoit et les critères de subvention sont très stricts. Dès qu'il y a possibilité, on le fait, comme avec le plan basket, il y a quelques années.

Michel Collard (trésorier général) : dès qu'il y a de l'argent supplémentaire, c'est de toute façon reversé, en quelque sorte, aux clubs

Gérard Trausch (Namur) : tu as souvent utilisé le mot labellisation. Y a-t-il quelque chose de prévu à ce niveau-là ?

Jean-Pierre Delchef (président) : il s'agit d'un projet pluri disciplinaire de la ministre. L' AISF a déjà attiré l'attention de la ministre sur le complément de subsides à entrevoir pour les clubs. L'ambition de la direction technique et du conseil d'administration est de ne pas entamer de démarches si on n'a pas de garantie. Comme Michel l'a dit, dès qu'il y a de l'argent pour les clubs, on le reverse. Lors du webinar du 11 novembre, j'ai fait référence aux subsides que les clubs peuvent demander directement à l'Adeps (Action Sportive Locale). Il faut que nous fassions la promotion des moyens mis à disposition des clubs. Il faut permettre aux clubs d'aller chercher l'argent là où il se trouve.

Ça fait 20 ans que les montants demandés pour affiliation et autres n'ont pas été augmentés.

Alors que lorsqu'on fait les budgets des équipes nationales, vous comprendrez que le coût des équipes nationales est en constante augmentation. Au niveau des Cats et des Lions, ce sont des joueurs professionnels, et si on ne sait pas les payer comme au foot, il faut au minimum leur fournir un cadre de travail efficace, efficient et qui leur donne envie de venir en équipe nationale.

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : vous parlez d'informer les clubs sur les subsides pour l'action locale. J'ai essayé de rentrer un dossier, c'est innommable, c'est d'une complexité

Raphaël Obsomer (directeur technique) : je partage votre point de vue. Nous y allons y travailler. Soyez sûrs de notre investissement pour essayer de simplifier les procédures

Patrick Gillard (Bruxelles Brabant Wallon) : c'est paradoxal parce que présenté comme simplification.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : c'est vrai, pour un montant moins important, le travail est plus compliqué

Gérard Trausch (Namur) : est-il trop ambitieux de mettre en place une cellule pour aider les clubs ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : on l'a fait. Il y a eu une cellule à la Direction Technique pour rappeler aux clubs la possibilité de recevoir de l'argent. Sur simple signature, l'argent était alloué. Malgré cela, 30% des clubs n'ont pas fait le nécessaire.

Jean-Pierre Delchef (président) : on peut y réfléchir. La complexité des documents à rentrer a été évoqué au conseil supérieur des sports. Je préside le groupe de travail qui est chargé de rédiger des recommandations à l'attention de la Ministre des Sports pour alléger la charge administrative et l'ambition, c'est de pouvoir simplifier la procédure à suivre. À réfléchir aussi : mandater l'AWBB pour suivre vos dossiers administratifs.

Merci pour cet exposé. En dehors du terrain, le travail administratif est important. Nous avons de bonnes relations avec l'Adeps.

14. Nouvelles de Basketball Belgium

15.1. Organes fédéraux

15.2. Compétition

15.3. Equipes nationales

Jean-Pierre Delchef (président) : l'assemblée générale du 4/09/21 a adapté les statuts de l'asbl, conformément au Code des Sociétés

La convention entre la Proleague et Basketball Belgium a été revue, puisque le championnat est maintenant commun avec les Pays Bas.

La représentativité des clubs AWBB est faible comme évoqué par Raph. Nous avons une nouvelle formule de Coupe de Belgique, agréée par les clubs de la ligue. Le système de licence est en réécriture pour la saison prochaine pour simplifier la procédure et une distinction sera faite entre clubs TDM1-TDW et TDM2.

Les résultats 2021 de nos équipes nationales sont éloquentes et prometteurs pour le programme 2022 qui est fort ambitieux. On devra réfléchir à la manière de représenter la Belgique le mieux possible.

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : concernant les modifications sur les licences, une concertation avec les clubs avait été annoncée mais nous n'avons plus jamais rien entendu.

Jean-Pierre Delchef (président) : les travaux vont reprendre et on revient vers vous.

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : les modifications des statuts de l'asbl de Basketball Belgium ont été votées le 04/09 mais ne sont pas publiées sur le site ?

Jean-Pierre Delchef (président) : j'en parle au secrétaire général à la une réunion du conseil d'administration qui est prévue mercredi prochain.

Pascal Henry (Namur) : la situation au sein de Basketball Belgium n'est pas simple. J'ai déjà rendu hommage au travail que tu as fait quand tu étais président. Tu as évoqué le souhait de certains. Grâce à la FIBA, on peut éviter que certains ne privatisent des équipes nationales. J'en appelle à ce qu'il y ait davantage de concertation et de cohésion entre nous. Ça aiderait Basketball Belgium à être plus « Basketball » et « Belgium ». Même aujourd'hui, les questions d'agenda ne sont pas simples et je dois constater qu'on ne parvient pas à être tous présents aux réunions. Il y a peu de concertation entre nous et je trouve ça dommageable. Je trouve qu'il te revient de prendre des initiatives à cet égard. Soit il faut que certaines choses soient discutées uniquement entre présidents régionaux. L'impression que Basketball Belgium est un lieu symbolique de confédéralisme, ce

n'est pas souhaitable et je pense que l'on peut être plus ambitieux à ce niveau-là. On doit plus se concerter, en bonne synergie avec ceux qui nous entourent. On pourrait parler d'un tas de dossiers sur lesquels on ne peut pas avancer et je suis convaincu que si on se parlait plus entre nous, on aurait plus de poids

Jean-Pierre Delchef (président) : le souhait de cohérence de partage est le même pour moi. Nous avons réunion mercredi mais nous sommes samedi et nous n'avons pas encore reçu d'ordre du jour. Sans jeter la pierre à qui que ce soit, puisque notre secrétaire général a représenté Basketball Belgium au niveau de la BNXT League et cela a pris beaucoup de temps.

Philippe Aigret (Namur) : il faudrait plus concerter les clubs même si cela a déjà été fait mais nous n'avons pas toujours eu l'impression d'être respecté et écouté. Cela s'est notamment traduit quand on demandait d'avoir des séries plus équilibrées. Une série avec 7 clubs d'une même province et dans l'autre, 3 clubs francophones, qui doivent se rendre à la cote tous les 15 jours. Les déplacements sont très déséquilibrés à ce niveau là

Jean-Pierre Delchef (président) : la solution trouvée pour la saison 21-22, c'était une solution pour une saison, qui n'engage nullement Basketball Belgium pour l'avenir. On verra ce que l'on peut faire. Une réunion avec les clubs est toujours possible. Les résultats sportifs influencent aussi les compositions de futures séries.

Philippe Aigret (Namur) : en TDM2, il y avait moyen de faire des choses beaucoup plus équilibrées. Faites le compte des km de chaque club.

Jean-Pierre Delchef (président) : c'est rééquilibré par la compensation en fin de saison

Philippe Aigret (Namur) : non

Jean-Pierre Delchef (président) : on ne sait plus changer ce qui est fait maintenant mais on peut en tenir compte pour la saison prochaine.

Pascal Henry (Namur) : comme tu l'as dit, on arrive avec des dossiers à la dernière minute et solutions dictées par des contingences d'urgence. Il faut pouvoir trouver des critères plus objectifs, fixés par le conseil d'administration. D'accord sur le fait qu'on ne peut jamais satisfaire tout le monde. Mais définir des critères sur ce dossier précis mais aussi sur d'autres. Le conseil d'administration serait un peu plus cadré et ça éviterait des dérives et des pressions de certaines personnes. Décisions seraient plus acceptées et plus acceptables par tous. On avait déjà qu'on fonctionnerait de cette manière

Jean-Pierre Delchef (président) : ce que tu viens de dire est repris noir sur blanc dans une décision du conseil d'administration. Il faudra tout simplement la retrouver et faisons-la appliquer. Que l'on mette cela à l'ordre du jour, à l'une des prochaines réunions.

16. Divers

Jean-Pierre Delchef (président) : nous n'avons pas reçu de divers mais si quelqu'un désire intervenir ?

Jonathan Sauvey (Luxembourg) : égalité des chances pour frais arbitrage entre hommes et femmes. Il est temps aussi d'aligner les frais des dames en matière d'arbitrage

Jean-Pierre Delchef (président) : la lecture des PV du conseil d'administration permet de constater qu'il est bien précisé que sur la base de l'avis positif du département arbitrage, le conseil d'administration fera une proposition d'alignement des indemnités d'arbitrage en mars 2022.

Merci de votre présence et de votre participation.

L'assemblée générale se termine à 12h05.



Jean-Pierre Delchef
Président



Bernard Scherpereel
Secrétaire général